

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Déclaration de Maladie

N° M21- 0034091

145772

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3413

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : GHAOUI TA ABBELLOUHA B

Date de naissance : 01-01-1958

Adresse : Col 88cm et 01 mta n° 61

Beroua

Tél. 06 63 01 90 69

Total des frais engagés : 1939,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Smail MALKI
Médecin généraliste
Chabab 1 N 102 - Beroua
05 22 03 43 28 / Tél 06 67 58 58 57

Date de consultation : 09 JAN 2023

Nom et prénom du malade : GHAOUI TA ABBELLOUHA B

Age : 1353

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : OTZ, gout, HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 16.1.2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09 JAN 2023	CS		150 DH	Dr: Small MAEKI Médecin généraliste Lya Chabab 1 N 102 - Beroua Fix: 06 32 03 43 28 / Tel: 06 07 58 58 57
10 JAN 2023	CIRL			Dr: Small MAEKI 061240933 0933

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Fix: 05 22 03 13 28 / Tél: 06 07 58 58 57 Montant de la Facture
LA PHARMACIE REGIONALE Dr. Saad BEN JEDDOUN Imm. 94, Lot NAIT N°4-DEROUA Tél: 05 22 51 47 07	01.23	1.09.00
LA PHARMACIE REGIONALE	01.23	1789,80

LA PHARMACIE REGIS
Dr. Saad BENJELLOUN
SA 101 HAIT N°4-DEROUA
17/07. ANA

Prénom et nom du patient	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Mr. F. et signature du Laboratoire et du Radiologue			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DENTERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r rr} H & 25533412 & 21433552 \\ \hline D & 00000000 & 00000000 \\ & 00000000 & 00000000 \\ B & 35533411 & 11433553 \end{array} $ <p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Smail Malki

Médecin généraliste

Lauréat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca.



الدكتور سmail المalki

طبيب عام

خريج كلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء

ORDONNANCE

09 JAN. 2023

DEROUA, le :

AB le Benhla b

109.00

Javobus

PHARMACIE REGIONALE
Lot Chabab 1 N°102 - DEROUA
Tél: 05 22 03 43 28 / Tél: 06 07 58 58 57

Dr. Smail MALKI
Médecin généraliste
Lot Chabab 1 N°102 - Deroua
Fix: 05 22 03 43 28 / Tél: 06 07 58 58 57



EN	For 1 vial of 10 ml
GINSENG extract	90 mg I.e. 11 mg of ginsenosides
MATE ex	
GUARAN	22035 0125
Instructions	LOT PER
Dilute the water or	Prix
preferably during	109.00
shake the vial vigorously before use.	
High caffeine content (14mg/ml),	
not recommended for children under 15	
years old and pregnant or nursing	
mothers.	

LA PHARMACIE REGIONALE

Dr. Smail MALKI
Imm. 94, Lot N°4-DEROUA
Tél: 05 22 51 47 07

Dr. Smail MALKI
Médecin généraliste
Lot Chabab 1 N°102 - DEROUA
Fix: 05 22 03 43 28 / Tél: 06 07 58 58 57

Consultation à Domicile - Lot Chabab 1, N°102 - Deroua

Tél: 06 07 58 58 57 / 05 22 03 43 28

Dr. Smail Malki

Médecin généraliste

Lauréat de la faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca

الدكتور إسماعيل المalki

طبيب عام

خريج كلية الطب و الصيدلة
بالدار البيضاء



ORDONNANCE

DEROUA, le :.....

10 JAN. 2023

Dr. Smail MALKI
Médecin généraliste
Lot Chabab 1 N°102 - Deroua
Fix: 05 22 03 43 28 / Tel: 06 07 58 57

Dr. Smail MALKI

437.00 X 2

11

- 78.70
44.70

Jommel 1000/150

1X2 x 3

Ghazata

S.V

116.80 X 2

12,

Damm (3m 60)

S.V

157.80

111

110

S.V

27.70 X 2

151

RJS 500 S 10

15 - 1 x 3 mm

S.V

77.00

61

aspirin 100

15 - 1 x 3 mm

S.V

Dr. Smail MALKI
Médecin généraliste
Lot Chabab 1 N°102 - Deroua
Fix: 05 22 03 43 28 / Tel: 06 07 58 57

134.30 X 2

1789.80

aspirin 100

15 - 1 x 3 mm

S.V

Consultation à Domicile - Lot Chabab 1, N°102 - Deroua

Tél: 06 07 58 58 57 / 05 22 03 43 28

PPV: 77DH00

PER: 06/24

LOT: L2035

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

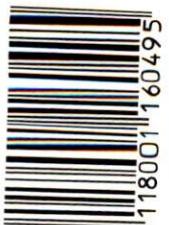
Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

118001 090280

Distribué par MSD MAROC.

AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.



6 118001 160495

Lot n°:

EXP:

PPV: 157 DH 80

78170

24260060-02

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.

P.P.V: 437,00 DH.

90



6 118001 160495

PPV: 77DH00

PER: 06/24

LOT: L2035

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétysalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

118001 090280

ZL Zemraa Al Sebaa Casablanca, Maroc
LIPANTHYL 160 mg CP-PEL B30
PPV. : 116,80 DH

P.P.V. : 116,80 DH
B30

608070A

44170

24260030-02



134130

134130